

Randonnée en Beaujolais

Du samedi 25 novembre au dimanche 26 novembre 2023

Organisateur : **Alain Bourgeois**

Niveau : **Moyen**

Avec accord : **oui**

Effectif maximum : **8**

Niveau et esprit

Dans le cadre de la fête du Beaujolais, je vous propose une randonnée parmi les vignes de ce délicieux nectar. Villefranche-sur-Saône sera notre point de départ. Quelques dégustations sont prévues sur le parcours en passant par les villages de Saint-Julien, Blacé et Montmelas-Saint-Sorlin. Nous aurons un parcours vallonné. A une altitude de 550m, nous passerons la nuit dans un gîte d'étape confortable. Nous formerons un groupe de 8 personnes dans la sympathie. Il est demandé d'avoir une bonne condition physique.

(être sobre est une vertu). Nous partagerons nos victuailles pour le samedi soir. Nous aurons la possibilité de faire nos courses proche du gîte d'étape.

Équipement

Nous sommes en novembre, donc une certaine fraîcheur. Prévoir anorak, cape de pluie, polaire, gant, chaussette chaude, chaussons, bonnet et bonnes chaussures de randonnée.

Aussi prévoir un drap sac, nécessaire de toilette et pique-nique du samedi midi.

Programme

Samedi :

Nous commencerons par un chemin de pays à travers les vignes. Quelques villages et hameaux du terroir seront traversés (Saint-Julien, Blacé, Espagne) Une dégustation est prévue sur le chemin.

En fin d'après-midi vers 16h 30, nous ferons nos courses pour les pique-niques (dîner, petit déjeuner) au village de Blacé. Puis nous aurons 1 heure de marche pour atteindre notre gîte d'étape. Pour cette journée nous aurons 17 km de distance avec 300m de dénivelée positive.

Dimanche :

Deux possibilités de parcours pour cette journée en fonction de la météo et du souhait des participants.

La première possibilité nous fera passer par le GRP Tour du Beaujolais des Pierre Dorées, le hameau le Petit Gleizé. Nous aurons une quinzaine de km pour rejoindre Villefranche-sur-Saône.

La deuxième possibilité nous fera passé par le col de St-Bonnet, Vaux-en-Beaujolais Quincié-en-Beaujolais, Il nous faudra une distance de 18 km avec 400m de dénivelée positive. Une dégustation est prévue dans un endroit bien sympathique.

Un taxi nous prendra en charge à Quincié-en-Beaujolais pour nous déposer à la gare. **Le coût du taxi n'est pas compris dans le budget (environ 15 Euros par personne)**

Participation aux frais

78 Euros comprenant l'hébergement sans les repas, la contribution aux frais de fonctionnement du club, transport et hébergement de l'organisateur.

Ne comprend pas le transport aller-retour depuis Paris, les pique-niques, les dégustations (10 Euros), les encas.

Transport

ALLER le samedi 25 novembre de Paris gare de Lyon-----gare de Villefranche-sur-Saône Départ à 07h 00 arrivée 9h 40

RETOUR le dimanche 26 novembre gare de Villefranche-sur-Saône-----Paris gare de Lyon départ à 18h 20 arrivée 21h 00

Chaque participant prend en charge son billet de train.

Au moment où j'éдите cette fiche, la SNCF n'a pas encore programmé les trains prévus. Ce sont des horaires approximatifs. Je vous informerai des horaires précis.

Hébergement et repas

Hébergement en gîte d'étape confortable en dortoir. Nous préparerons en commun nos victuailles du samedi soir. Le gîte est équipé de tout le confort nécessaire .

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant. Nous respecterons les mesures sanitaires en vigueur lors de notre randonnée .

Inscription Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du vendredi 23 juin selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.

A bientôt !